



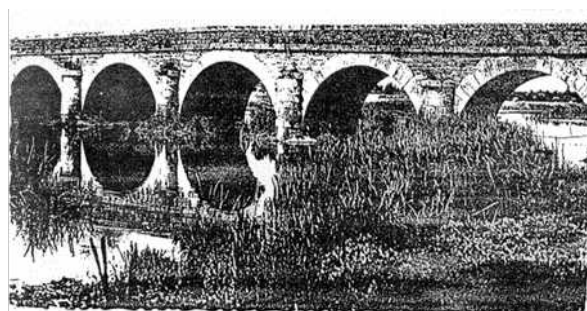
L'ancien pont

[Retour à 'Histoire et Patrimoine'](#)

Jadis, la Sèvre Nantaise n'était pas une limite administrative comme aujourd'hui. Dès le XII^{ème} siècle, la baronnie de Châteaumur avait droit de justice sur 32 paroisses réparties de chaque côté de la Sèvre. Nul doute que des ponts existaient déjà pour la franchir.

Mais l'existence du pont de Saint Amand est attestée seulement en 1578 par un écrit d'Henri III adressé au Seigneur de la Guierche.

Nous en avons une description en 1770. Pour traverser le bassin de la Sèvre large d'environ 300m, il était alors composé de 14 arches en 3 parties séparées par des levées.



Cette année là, une crue renverse 5 arches, qui ne seront jamais reconstruites

Subsistent alors 9 arches plein cintre en granit, de différents diamètres, dont 5 constituent le pont lui-même. Elles sont restaurées en 1848.

Une nouvelle restauration a eu lieu en 1868. On recouvre les voûtes avec du sable et on construit la chaussée en y ajoutant des banquettes de sécurité.

Ces 5 arches résistèrent près de 5 siècles, jusqu'aux crues catastrophiques du 4 novembre 1960 et du 3 janvier 1961 qui les ont emportées, suite à la poussée des eaux due à la destruction du pont de la Branle.

Un pont provisoire a permis d'attendre la construction du nouveau pont en 1967-1968, ouvert à la circulation en mars 1969. Sa hauteur est de 4,42 m et sa chaussée large de 6 m soit le double de l'ancien pont.

*Texte rédigé par M Octave Lecomte
Publié dans le bulletin municipal en 1979*

L'absence de renseignements ne permet pas de dater avec certitude l'origine du pont de Saint Amand. On peut cependant affirmer que ce pont existait en 1578. A ce sujet, une monographie religieuse de Saint Amand écrite par l'abbé Théophile Gabard mentionne les détails suivants :

En 1575, René Petit, seigneur de La Guierche" obtint de Henri III la création de foires à Saint Amand. Voici les considérants : Henri, par la Grâce de Dieu, roi de France et de Pologne, à tous, présents et advenir, salut. Scavoir faisons, nous avoir reçu l'humble supplication de notre cher René Petit, écuyer sieur de La Guierche, paroisse de Saint Amand sur Sèvre, en notre beau pays de Poictou, contenant que, au bourg dudit Saint Amand, qui est assis sur La rivière dudit Sèvre affluent et fréquentent bon nombre marchand et trafiquans, comme étant passage dessus et dessous les ponts d'icelle rivière, pour aller à Pouzauges, Thyfauges, Niort, Fontenay Le Comte, La Rochelle et autres lieux de notre beau pays de Poictou

D'autre part, aux archives départementales, sur une pièce référencée CD en date du 20 Mars 1771 on lit :

"Le pont de Saint Amand sur Sèvre, sur La rivière de La Sèvre Nantaise, chemin de Doué à Saumur, Puybelliard aux Sables, est composé de quatorze arches en trois parties liées ensemble par des levées revêtues de murs, Les arches ont depuis seize pieds d'ouverture jusqu'à quatorze pieds. L'inondation de 1770 a renversé cinq arches et endommagé considérablement les autres, ainsi les murs des levées qui ont deux cents mètres de longueur. On ne voit rien qui établisse que ce pont appartienne au roy plutôt qu'au Pays, à moins que ce ne soit sur le principe que tous les édifices publics anciennement faits soient au roy comme ayant été construit aux frais de L'Etat, pour l'utilité du public, et pour donner ces communications ; mais en ce cas, ce serait au public à en avoir soin et à les entretenir.

"L'estimation que le sieur Parent donne de la dépense à faire pour rétablir ce pont est des plus insuffisantes ; il se borne au seul cubage de maçonnerie qu'il prévoit nécessaire, et qu'il établit sur une toise arbitraire et idéale, et il saute à pieds joints sur la dépense des batardeaux, des épaissements, des pilotis pour les fondations, des piles, culées et radiers, leurs grillages, les "cintres", la pierre de taille, les parapets, pavés, et murs de soutènement de la levée, sans parler de l'objet à corvée des matériaux qui sera à charge au pays et dérangera le travail des grandes routes, ou deviendra très coûteux s'il est fait à prix d'argent.

"On ne peut estimer l'objet de toutes ces dépenses qu'après qu'il en aura été levé les plans, fait les sondes nécessaires, et formé un projet et détail estimatif, ce que la saison et les grandes eaux ne permettant pas de faire à présent."

A Poitiers, le 30 mars 1771 (signé : Barbier)

Les débats causés par cette inondation furent réparés, mais les cinq arches ne furent vraisemblablement pas relevées. En effet, une adjudication de travaux en date du 20 août 1848 visant une restauration du pont fournit les précisions suivantes :

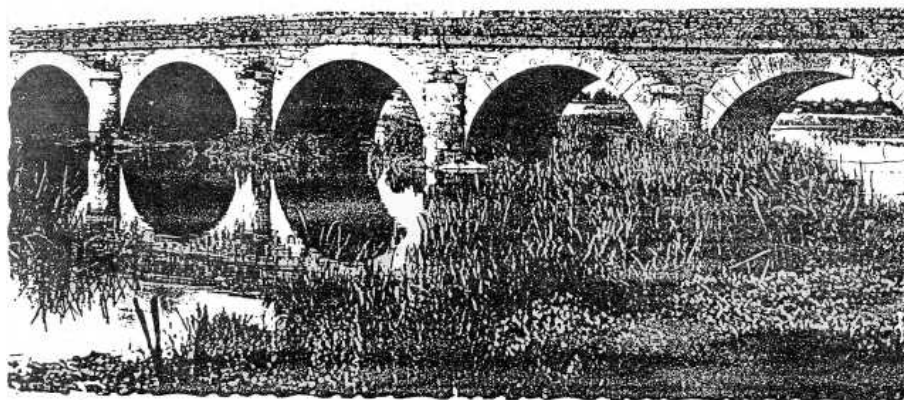
Le bassin de La Sèvre est traversé par une chaussée d'environ trois cent mètres de longueur. Sous cette chaussée sont neuf arches de pierre plein-cintre, de différents diamètres, dont cinq constituent le pont proprement dit.

Le point culminant du pont, pris sur le parapet, est à 4 m 17 des rives et des fondations. L'ouvrage, de cinq mètres de largeur moyenne, est flanqué aux extrémités par des quarts de cônes, et par quatre avant-becs circulaires."

Le sieur Cherouvrier de Bressuire s'est vu adjuger les dits travaux de restauration pour la somme de 740 F. dont 463 F. 23 ont été pris en charge par le département des Deux-Sèvres, et 275 F 77 par celui de La Vendée. Les travaux consistaient en rejointoiement des pierres de taille, et du radier, et en reprises de maçonnerie. Les quatre dernières arches étaient réparties sous la chaussée, deux subsistaient encore en 1960, la première proche du pont proprement dit et desservant la "fasse aux cloches" et la seconde, à l'extrémité de la chaussée, en direction des Châtelliers.

Une nouvelle restauration de l'ouvrage eut lieu en 1868, touchant principalement le recouvrement des voûtes avec du sable, la construction de la chaussée et la confection de banquettes de sûreté. Le sieur Siraudeau, de Saint Amand, s'en chargea moyennant la somme de 870 francs.

Ce bel ouvrage en pierres de taille résista près de cinq siècles aux assauts de la rivière. La crue du 4 novembre 1960 mis fin à sa longue carrière, provoquant l'affaissement de deux arches. De prochains articles évoqueront les crues catastrophiques de novembre 1960 et janvier 1961, ainsi que le nouveau pont.



Et maintenant pour la "petite histoire" voici une histoire de revenants :

Le pont était dit-on, hanté. La nuit, les Saints Amantais n'osaient le franchir, de crainte d'y rencontrer le fantôme qui y manifestait alors sa présence. Mais durant la dernière décade du XIX^e siècle, un habitant du bourg, de forte stature, né à La Chapelle Largeau, décida de vérifier personnellement l'existence du fantôme. Un certain soir donc, alors que notre héros abordait le pont, le fantôme parut : grand linceut blanc, bruits de chaînes... Au lieu de s'enfuir, notre homme fonça, et cramponnant l'apparition par les épaules, il constata sans aucun risque d'erreur qu'il s'agissait d'un être formé d'os et de chair ; l'élevant sur le parapet du pont :

"Dis-moi qui tu es, dit-il, ou je jette dans La Sèvre !"

- Fais pas ça cria le fantôme, fais pas ça ! Je sais pas nager ; Je vais te dire qui je suis, mais avant jure-moi de ne pas dévoiler mon nom !"

Le fantôme ne fut pas jeté en pâture aux poissons, et son nom ne fut jamais révélé.

On dit, que le fantôme agissait à l'instigation du curé de la paroisse pour empêcher les filles d'aller danser en Vendée.

N° 19 – Janvier 1979

LA SEVRE ET SES INONDATIONS

Les Saints Amantais ne peuvent se souvenir de la crue de 1770 qui avaient gravement endommagé le vieux pont, évoqué à l'occasion de l'article sur cet ouvrage publié dans le précédent bulletin. Mais la date du 4 novembre 1960 restera longuement gravées dans leur mémoire, notamment dans celle des riverains de la Sèvre.

Le vent qui souffle en tempête depuis plusieurs jours s'est calmé, mais des trombes d'eau se sont abattues sur la région forçant la rivière à quitter son lit. Et la pluie continue de tomber, gonflant démesurément La Sèvre qui recouvre les prairies et coupe les routes en maints endroits. L'inquiétude monte chez Les riverains, d'autant plus que la rupture du pont de "La Branle" à Cerizay, qui formait barrage, provoque un afflux d'eau subit. La Sèvre s'engouffre alors dans les maisons, dont les meubles sont, lorsque les occupants en ont eut le temps, montés au grenier, ou surélevés sur des cales. A la minoterie de La Guierche, seule une partie du stock de blé peut être évacuée, et il faut démonter les moteurs électriques et les pieds des élévateurs. Les habitants de "La Guierche" (fermes et minoterie) doivent se réfugier à l'étage de leur demeure, ainsi que ceux de La Bégaudière, de La Cornulire et du moulin de Chaligny ; certains se réfugièrent au bourg dans la famille. On cite même une jeune mariée qui dut reporter à la semaine suivante son mariage fixé au 5 novembre, ses vêtements et ceux de ses parents baignant dans La Sèvre.

A dix sept heures, l'eau atteignait les premières maisons du quartier du Pont. La clôture du square Notre-Dame des Champs disparaissait sous les flots, ainsi que la route, toute relation avec Les Châtelliers devenait impossible ; dans la nuit, un jeune militaire en permission à Rochetroux, Vendée, rejoignant son corps à St Maixent, voulut tenter le passage, son véhicule, déporté par le courant violent s'immobilisa dans le fossé, face au chemin du Bois St Joseph, il parvint à s'échapper de sa voiture envahie par les flots et à se hisser sur le toit, il ne fut retiré qu'au matin de sa périlleuse position.

L'accès à la Pommeraie sur Sèvre est également interdit, l'eau recouvrant le pont à l'entrée du bourg, les ouvrières de l'atelier Gaston Jaunet, dont le car est immobilisé à Saint Amand, trouve chez l'habitant un gîte pour la nuit.

Le 5 au matin, le niveau de la rivière avait baissé mais elle laissait en se retirant, les immeubles souillés par la boue. On pouvait déjà dresser un premier bilan de l'inondation.

Le pont était parmi les victimes un affouillement sous la première pile en avait provoqué l'affaissement ; le franchissement de La Sèvre fut ainsi interdit à tout véhicule. Pendant plus d'un mois, le commerce local souffrit des difficultés de communication avec Les Châtelliers dont de nombreux habitants s'approvisionnaient à Saint Amand, depuis la crue, ils devaient emprunter le pont de La Pommeraie pour venir se ravitailler au Bourg et

les commerçants effectuaient le même trajet pour servir à domicile leurs clients vendéens. Cependant cette difficulté disparut partiellement le 2 décembre 1960, grâce au lancement par les Ponts et Chaussées des Deux-Sèvres, par-dessus l'arche défailante, d'un pont provisoire "Bailey." Cet ouvrage à voie unique et à charge limitée rendit de grands services à la population. Cependant la circulation y fut interdite par un arrêté préfectoral du 6 février 1961, la pile sur laquelle ce pont s'appuyait côté Vendée, menaçant aussi de s'écrouler. La circulation y fut rétablie après consolidation de la pile défectueuse et se maintint jusqu'en 1967. L'ensemble du pont disparut alors complètement, préalablement à sa reconstruction sous une forme moderne et plus fonctionnelle.

Mais là ne se limitent pas les dégâts de L'inondation ; Les berges de La Sèvre, et les murs de soutènement furent endommagés ; de nombreux quintaux de blé, imbibés d'eau, furent déclassés, des meules de foin au de paille fermentèrent, risquant de s'enflammer, le tablier de la passerelle de la Thomazière fut emporté par les flots et partout, l'humidité imprégnait Les murs.

Insatisfaite des résultats de ce premier assaut, La Sèvre récidiva le 3 janvier 1961. Cette crue n'eut pas l'effet de surprise de la précédente. Les surélevèrent leurs meubles avant que l'eau n'envahisse la maison. A la minoterie, Les moteurs avaient été démontés, et seuls les élévateurs baignèrent leur pied. D'ailleurs, la montée des eaux fut moins rapide. Aussi, les dégâts furent minimisés. La cote d'alerte, certes fut dépassée, mais le niveau atteint fut de 40 centimètres inférieur à celui de la crue de novembre.

La Sèvre a connu d'autres colères notamment en 1932, où elle franchit aussi la route aux deux extrémités du pont. Le nouvel ouvrage permettant un écoulement plus rapide des eaux évitera peut-être que des inondations catastrophiques ne se reproduisent.

N° 20 – Avril 1979

LE NOUVEAU PONT

Ainsi donc, le vieux pont s'est affaissé. Et les services restreints, bien que non négligeables, rendus par le pont métallique Bailey lancé par-dessus les deux arches défailantes, ne peuvent qu'inciter les autorités à engager rapidement les démarches préalables à son remplacement.

Le projet initial, chiffré à 560.000 F. doit être financé conjointement par les deux départements intéressés, des Deux-Sèvres et de La Vendée. Un accord de principe est donné le 21 juin 1963 par le département des Deux-Sèvres ; déjà en arrêté en date du 8 novembre 1961, de M. le Préfet de ce département dotait le projet d'une subvention de 80.000 F. sur les crédits mis à sa disposition au titre des dégâts causés à la voirie par les inondations. Mais la décision du département de La Vendée s'attarde et le dossier dort dans les cartons. Il y a loin entre l'élaboration du projet et sa réalisation que les services départementaux de l'Équipement prévoyaient pour 1961.

Le 7 décembre 1964, le département de la Vendée vote enfin les crédits indispensables au financement des travaux qui lui incombe et une lettre du 24 août 1965 de La Direction départementale des Ponts et Chaussées des Deux-Sèvres précise : "mon service s'occupe de la mise au point du projet avant de procéder à la dévolution des travaux qu'il interviendra, je l'espère, avant la fin de l'année 1965."

Hélas cette annonce fut déçue

Le choix s'imposait entre différents types d'ouvrages :

- Le pont de type ARMCO constitué de onze buses métallique emboîtables multiplaques de 4 m 42 de diamètre dont la juxtaposition atteignait 63 mètres de longueur et dont un simple remblai constituait la chaussée.

- Le pont traditionnel en béton

Ce dernier projet fut retenu. Mais l'année 1965 s'acheva sans que le feu vert de l'administration n'autorise l'adjudication des travaux.

Une lettre du Maire de Saint Amand à M. le Préfet de La Vendée rappelait pourtant, le 22 novembre 1966 que le pont Boiley, malgré les services rendus ne pouvant être considéré comme une solution satisfaisante, et, durable et que par son étroitesse et la limitation de son tonnage, il constituait un point noir dans le réseau routier, d'autant plus que l'affaissement lent et continu de la culée sur laquelle il reposait constituait un fait grave et inquiétant.

Préalablement à la construction et après maintes difficultés, un concours fut enfin ouvert aux entrepreneurs et l'ouverture des plis déposés par les candidats, eut lieu le 15 juin 1967 à 10 h. à la préfecture des Deux-Sèvres. Le chantier fut attribué par la commission à "L'Union Charentaise d'Entreprises" de Royan, et les travaux commencèrent en octobre 1967.

A ce sujet, le "Le Courrier de l'Ouest" du 20 octobre 1967 relate : "L'ancien pont à vécu ses dernières heures. La pelle mécanique et la dynamite en sont venus à bout en quelques jours. Aujourd'hui, sans doute la dernière arche tombera sous les coups des démolisseurs. Déjà c'est une grande baie ouverte sur les riantes rives de La Sèvre, enlaidie provisoirement par les monceaux de terre et de pierrailles qui s'accumule."

La circulation est maintenant totalement interrompue entre Saint Amand et Les Châtelliers et les relations entre les deux communes s'établissent forcément par Le Pont de La Pommeraie, sauf, toutefois, pour les piétons et les cyclistes qui peuvent emprunter la passerelle provisoire construite à leur intention. Le coup d'envoi est donné ; la durée prévue des travaux est de un an.

Dès lors, Le chantier est activement conduit, et un an après son ouverture, le gros œuvre est pratiquement terminé, l'ouvrage comporte deux piles centrales dont la réalisation a posé de sérieux problèmes : en effet, le lit de la rivière est de nature argileuse, et des sondages atteignant une profondeur de trente quatre mètres ont révélé aucun point d'appui solide (Courrier de l'Ouest du 29/10/1968), Leur construction en fut d'autant compliquée et un financement supplémentaire de 37.000 F. dut être assuré par le département. L'ouvrage achevé comprend trois tabliers d'une portée individuelle de 12,80 m. appuyés sur deux culées extrêmes et soutenues par les deux piles érigées dans le lit de la rivière. Ce pont supporte une chaussée de 6 mètres de largeur, soit exactement le double de celle de l'ancien pont. Il fut ouvert à la circulation en mars 1969, pour la plus grande satisfaction des habitants de Saint Amand et de leurs voisins des Châtelliers et de La Flocellière.

Cet ouvrage fonctionnel, aux lignes modernes saura-t-il affronter comme son prédécesseur les assauts de la rivière en furie et après cinq cents ans de bons et loyaux services, connaîtra-t-il le 25^{ème} siècle. Nous lui souhaitons longue vie,

Admirons, en passant, le savoir-faire et l'habileté de nos ancêtres qui édifièrent vers 1500 sur un sol sans solidité, un pont de pierre qui ne succomba qu'en 1960.

